



Extrait du Registre des Délibérations  
du Conseil d'Administration  
Séance du 28 janvier 2021

Membres en exercice : 22  
Présents : 16  
Procurations : 0  
Nombre de votants : 16  
Votes pour : 16  
Votes contre : 0  
Abstentions : 0  
Date de la convocation :  
12/01/2021

Délibération n° C 2021- 03

Débat d'orientations budgétaires pour l'exercice 2021

L'an deux mille vingt et un le vingt-huit janvier, à quatorze heures et trente minutes, le Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours du JURA s'est réuni, en application des articles L1424-27 et L1424-28 du code général des collectivités territoriales, sur convocation et sous la présidence de Monsieur Clément PERNOT, Président du Conseil Départemental du Jura, Président du Conseil d'Administration.

Etaient présents :

**Membre de plein droit**

Monsieur Jean-François BAUVOIS, Directeur de Cabinet représentait Monsieur David PHILOT Préfet du Jura, excusé.

**Membres élus à voix délibérative**

Titulaires : Mesdames Natacha BOURGEOIS, Maryvonne CRETIN-MAITENAZ, Christine RIOTTE ; Messieurs Claude BORCARD, Cyrille BRERO, Christian BUCHOT, Jean-François DEMARCHI, Jean-François GAILLARD, Christian LAGALICE, Stéphane LAMBERGER, Jean-Daniel MAIRE, René MOLIN, Clément PERNOT, Laurent PETIT.

Suppléants : Messieurs Jean FRANCHI, Jean-Luc LEGRAND.

Excusés : Mesdames Danielle BRULEBOIS, Sandrine MARION, Hélène PELISSARD, Chantal TORCK, Céline TROSSAT, Françoise VESPA ; Messieurs Franck DAVID, Jean-Pascal FICHERE, Jean-Charles GROSDIDIER.

Secrétaire de séance : Monsieur Cyrille BRERO.

**Membres de droit à voix consultative**

Madame la Médecin Hors-classe Annabelle CARRON ; Messieurs le Colonel Hors-classe Hervé JACQUIN, le Commandant Philippe HUGUENET, Alain SCHMITT.

**Membres élus à voix consultative**

Messieurs le Capitaine Yannick RUPANI, le Lieutenant Benoit GAILLARD, le Sergent-Chef Franck TOUILLIER, l'Adjudant-chef Emmanuel VUILLERMOZ ; Mesdames Sandrine BACZYK et Nadia WAUQUIER étaient excusées.

Assistaient également à cette séance : Mesdames Valérie MARINESQUE (Adjointe au Chef du Groupement Administratif, Juridique et Financier), Sandrine TREBOZ (Directrice Générale des Services du Département); Messieurs Jean-Christophe BERGERET (Chef du Groupement Administratif, Juridique et Financier), le Colonel Didier EISENBARTH (Directeur Départemental Adjoint), Laurent GRANGER (Conseiller aux décideurs locaux Secteur Lons-le-Saunier Sud), le Commandant Philippe MOUREAU (Chef du Groupement des Ressources Techniques), le Commandant Sylvain RICHARD (Chef du Groupement Ressources Humaines et Formation).

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 1424-1 à L 1424-76, L 3241-1, R 1424-1 à R 1424-57 ;

Vu la délibération du Conseil d'Administration n° C 2015-12 du 12 mai 2015 relative à la présidence du Conseil d'Administration, à la composition et à l'élection du Bureau ;

Vu la délibération du Conseil d'Administration n° C 2020-32 du 13 novembre 2020 relative à la présidence du Conseil d'Administration, à la composition et à l'élection du Bureau ;

Vu la délibération du Conseil d'Administration n° C 2020-34 du 13 novembre 2020 relative aux délégations consenties à son Président et à son Bureau ;

Vu la délibération du Conseil d'Administration n° C 2020-41 du 7 décembre 2020 relative à l'évolution des ressources et charges prévisibles pour l'exercice 2021 ;

Vu l'avis de la Commission des Finances du 22 janvier 2021 ;

Vu le rapport de présentation ci-après.

---

Conformément aux articles L 3241-1 et L 3312-1 du CGCT, un rapport sur les orientations budgétaires du SDIS, les engagements pluriannuels envisagés, la structure et l'évolution des dépenses et des effectifs, ainsi que sur la structure et la gestion de la dette, doit être présenté dans les deux mois qui précèdent le vote du Budget Primitif.

Le Conseil d'Administration est invité à discuter des grandes orientations du Budget Primitif 2021 qui sera soumis au vote du CASDIS fin mars. Le Débat d'Orientations Budgétaires (DOB) n'a pas de caractère décisionnel, mais il fait néanmoins l'objet d'une délibération afin que le Conseil d'Administration en prenne acte et que le représentant de l'État exerce son contrôle.

Le présent rapport présente à l'assemblée délibérante les perspectives et orientations budgétaires qui préfigurent les priorités du Budget Primitif. Il complète et actualise les informations énoncées dans le rapport portant sur l'évolution des ressources et des charges prévisibles (RERC), présenté et voté lors du Conseil d'Administration du 7 décembre 2020. **Les arbitrages budgétaires** de début février viendront affiner les prévisions du BP à soumettre au vote de notre assemblée.

## **I. Les orientations générales**

La préparation de l'exercice budgétaire 2021 s'inscrit dans un contexte de tension sur les finances publiques à l'échelle nationale et territoriale. La loi n°2018-32 du 22 janvier 2018 de programmation des finances publiques 2018-2022, prévoit à l'horizon 2022 une baisse de plus de trois points de la dépense publique, une baisse de cinq points du ratio de dette des administrations publiques et d'un point des prélèvements obligatoires. Les répercussions de la crise sanitaire actuelle risquent de bouleverser ces prévisions initiales.

Le SDIS se doit de poursuivre les efforts engagés en matière de maîtrise et de rationalisation de ses dépenses tout en recherchant des recettes nouvelles.

L'enjeu pour l'établissement est de pouvoir maintenir une activité opérationnelle de qualité sur l'ensemble du territoire jurassien. Cela passe à la fois par un renouvellement régulier de ses équipements (véhicules etc.), la poursuite des constructions en cours, mais également par les effectifs de sapeurs-pompiers professionnels et un volontariat dynamique.

La construction sur 2018, 2019 et 2020 de cinq Centres d'Incendie et de Secours (CIS) ainsi que des nouveaux services logistiques, a porté les charges d'investissement en 2019 au niveau historiquement le plus élevé. Ce montant a nettement fléchi en 2020 avec l'achèvement de l'opération de MONTMOROT et le décalage de certaines opérations de construction en cours (ARBOIS, PLATEAU DE NOZEROY, LE LIZON).

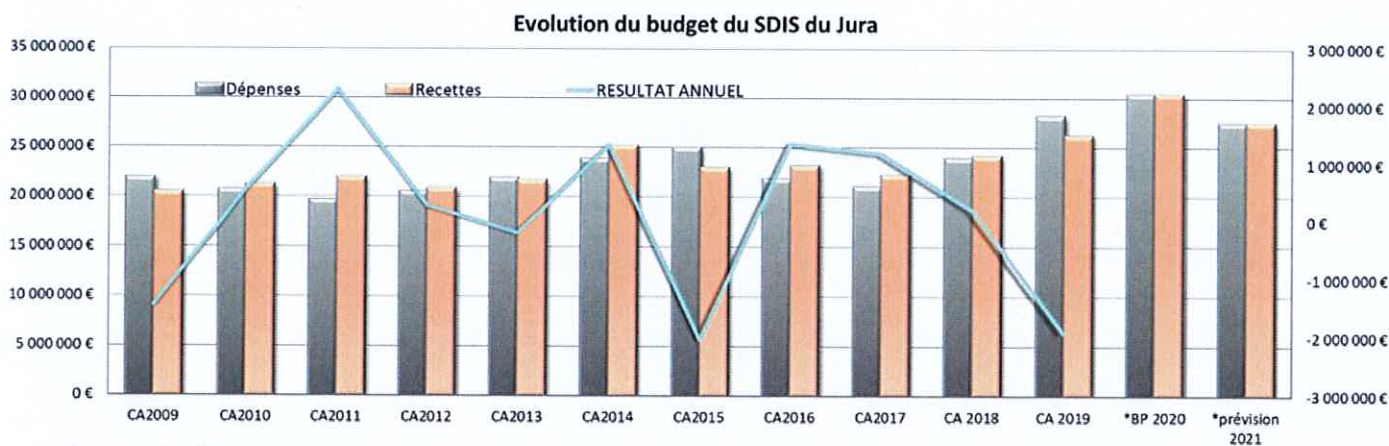
Par rapport au RERC le DOB propose quelques modifications mineures ainsi qu'une mise à jour des crédits nécessaires à la rénovation de l'installation de chauffage de la Direction. En février auront lieu les arbitrages budgétaires et les derniers ajustements qui conduiront au Budget Primitif qui nous sera soumis en mars.

La pluri-annualité sur les infrastructures et les véhicules se poursuit ; la pluri-annualité en matière de ressources humaines demeure un objectif à atteindre.

La perspective d'établir une nouvelle convention triennale avec le Département, conformément à l'article L 1424-35 du CGCT, compte tenu du travail en cours avec la mission d'aide et de contrôle de gestion du Département, porterait sur les exercices 2022, 2023, 2024 et pourrait inscrire les relations financières entre les deux institutions dans une réelle pluri-annualité.

Dans ces conditions et compte tenu de la révision du SDACR en cours, l'exercice 2021 serait un exercice de transition. Pour rappel, le futur SDACR, outre les risques courants et complexes, prendrait en compte les nouvelles familles de risques et menaces qui sont :

- 1- L'évolution des risques climatiques
- 2- La menace terroriste
- 3- Les risques liés aux nouvelles technologies
- 4- Les risques qui peuvent impacter l'opérationnalité du SDIS
- 5- Le risque sociétal



\*sans les reports de crédits



## II – Orientations de la section de fonctionnement

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT								
CHAP	INTITULE	CA 2018	CA 2019	CA provisoire 2020	BP 2020	Prévision 2021	Evolution / BP 2020	
							Montant	%
011	Charges à caractère général	2 770 117	2 843 332	2 895 566	2 985 381	3 033 540	48 159	1,61%
012	Charges de personnel et frais assimilés	11 813 719	12 125 956	12 188 732	12 545 944	12 796 140	250 196	1,99%
65	Autres charges de gestion courante	170 774	139 211	101 589	101 055	106 630	5 575	5,52%
	<b>Total gestion des services</b>	<b>14 754 611</b>	<b>15 108 499</b>	<b>15 185 887</b>	<b>15 632 380</b>	<b>15 936 310</b>	<b>303 930</b>	<b>1,94%</b>
66	Charges financières	139 813	133 507	154 040	126 595	158 250	31 655	25,00%
67	Charges exceptionnelles	4 799	-	-	2 000	2 000	-	0,00%
022	Dépenses imprévues	-	-	-	40 000	40 000	-	0,00%
	<b>TOTAL DES OPERATIONS REELLES</b>	<b>14 899 223</b>	<b>15 242 006</b>	<b>15 339 926</b>	<b>15 800 975</b>	<b>16 136 560</b>	<b>335 585</b>	<b>2,12%</b>
042	Amortissement	3 015 644	3 016 566	3 117 929	3 117 929	3 270 000	152 071	4,88%
	Valeur cptble immo cédée	-	16 174	76 935	-	-	-	-
023	Virement à la section d'investissement	-	-	-	-	-	-	-
	<b>TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>17 914 867</b>	<b>18 274 747</b>	<b>18 534 790</b>	<b>18 918 904</b>	<b>19 406 560</b>	<b>487 656</b>	<b>2,58%</b>
RECETTES DE FONCTIONNEMENT								
70	Prod. Des services du domaine et ventes	878 389	772 100	832 722	952 100	843 900	-108 200	-11,36%
74	Contributions et participations	16 708 438	16 761 258	16 890 376	16 784 111	17 259 819	475 708	2,83%
75	Autres produits de gestion courante	4 130	4 166	4 220	3 000	4 200	1 200	40,00%
013	Atténuations de charges	36 744	27 570	38 050	33 000	33 000	-	0,00%
	<b>Total gestion des services</b>	<b>17 627 701</b>	<b>17 565 094</b>	<b>17 765 368</b>	<b>17 772 211</b>	<b>18 140 919</b>	<b>368 708</b>	<b>2,07%</b>
77	Produits exceptionnels	66 528	54 436	134 781	60 000	75 000	15 000	
78	Reprises sur amortissements et provision	17 976	-	-	-	-	-	-
	<b>TOTAL DES OPERATIONS REELLES</b>	<b>17 712 205</b>	<b>17 619 530</b>	<b>17 900 149</b>	<b>17 832 211</b>	<b>18 215 919</b>	<b>383 708</b>	<b>2,15%</b>
042	Opération d'ordre entre sections (neutralisation)	-	438 195	708 062	688 655	701 119	12 465	
	différence sur réalisation négative	-	1 766	18 062	-	-	-	-
002	<b>RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	-	-	-	398 039	489 522	91 483	
	<b>TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT</b>	<b>17 712 205</b>	<b>18 059 491</b>	<b>18 626 273</b>	<b>18 918 904</b>	<b>19 406 560</b>	<b>487 656</b>	<b>2,58%</b>
	<b>SOLDE DE L'EXERCICE</b>	<b>- 202 662</b>	<b>- 215 256</b>	<b>91 482</b>				
	<b>RESULTAT COMPTABLE (cumulé)</b>	<b>3<sup>21</sup> 613 294</b>	<b>398 039</b>	<b>489 521</b>				

(1) compte tenu d'une affectation en 2018 à la section d'investissement de 212 926 € d'excédent à partir du résultat comptable cumulé 2017

Dans le sillage des efforts de gestion entrepris depuis plusieurs années, il est envisagé que le budget de la section de fonctionnement augmente d'environ 2,12% en dépenses réelles et de 2,58 % sur l'ensemble de la section.

Vigilant sur la maîtrise du budget de fonctionnement, le SDIS bénéficie d'une hausse de 300 000 € de la contribution du Département et de 132 741 € de la masse des contributions des EPCI et des communes. Il continuera néanmoins à chercher des marges de manœuvre qui permettraient de financer, de manière pérenne, de nouveaux postes pour assurer une complémentarité dynamique entre sapeurs-pompiers professionnels et sapeurs-pompiers volontaires et répondre à des besoins en terme de communication et de volontariat.

Pour cela il est envisagé :

- de limiter l'augmentation du montant des charges à caractère général à environ 48 000 € (+1,61%), en optimisant les frais de gestion et la consommation des crédits budgétaires ;
- d'augmenter les charges de personnel de 250 000 € (+1,99 %) ;
- de prévoir en recette de produits des services 844 000 € (soit -108 000 €, -11,36%) sachant que toute nouvelle recette en la matière serait inscrite au BP ou au BS.

## A. Les dépenses prévisionnelles de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement, composées à 65,94% de charges de personnel (79,30 % des dépenses réelles c'est-à-dire sans la charge des amortissements), devraient être contenues à une augmentation de 1,99% en 2021.

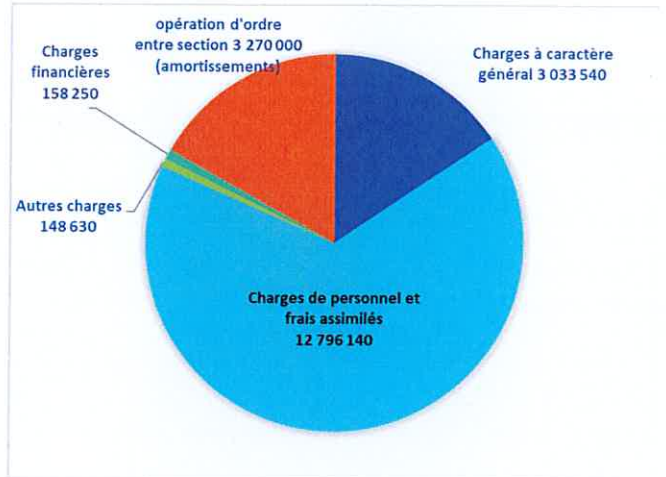
L'augmentation des charges à caractère général devrait être d'environ 48 000 € (soit + 1,61%, contre + 3,33 % au BP 2020).

Pour les dépenses de personnel, le montant augmenterait d'environ 250 000 € (soit + 1,99 %), pour atteindre 12 796 140 €.

L'indemnité de feu des SPP est passée depuis juillet

2020 de 19% à 25 %. L'incidence pour le SDIS du JURA, en année pleine et à effectif constant, compte tenu de la suppression de la sur-cotisation patronale CNRACL, s'élève à 82 000 €.

Le montant des indemnités SPV est évalué à 3 330 000 €.



La prévision des charges financières passerait de 127 000 € à 158 000 € (soit + 25 %). Cette augmentation s'explique principalement par la première échéance annuelle d'intérêt du prêt relatif à l'opération immobilière CIS du BASSIN LEDONIEN / Services Logistiques.

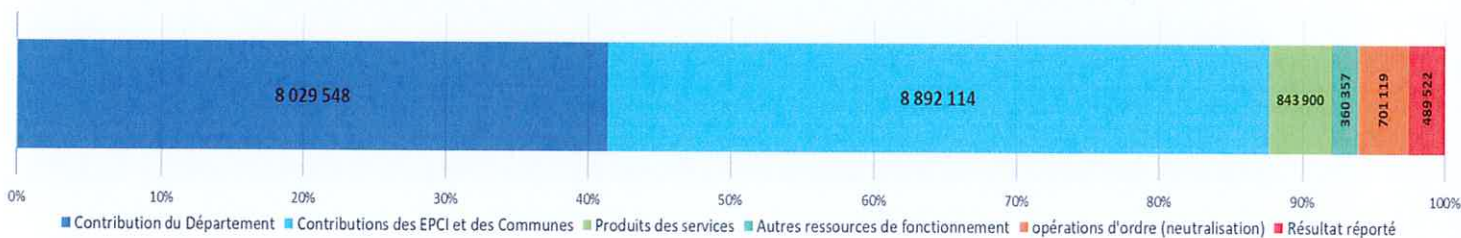
La dotation aux amortissements augmenterait de 152 000 € (+4,88%) atteignant 3 270 000 €, ce montant sera affiné dans le cadre du BP. Au BP 2020 l'augmentation était de 102 000 €.

Le volume des opérations immobilières et du programme d'équipement devrait entraîner une hausse encore plus importante de la dotation aux amortissements dès 2022 où l'opération immobilière de MONTMOROT devra commencer à être amortie.

## B. Les recettes prévisionnelles de fonctionnement

L'année 2021 sera marquée par la première hausse depuis 2011 de la masse des contributions des EPCI et des communes et par l'augmentation sensible de celle du Département. Établies à 17 011 662 €, elles représenteront 93,44% des recettes réelles de la section.

### RÉPARTITION DES RECETTES PRÉVISIONNELLES DE FONCTIONNEMENT 2021



#### - Les contributions

Le montant des contributions versées par les EPCI s'établira à 8 706 184 €, soit 96,91% des participations des EPCI et communes.

La répartition des contributions dans la section de fonctionnement entre les EPCI / communes et le Département s'établit respectivement à 52,80% et 47,20% (53,38 % et 46,62 % en 2020).



- Les prestations de services

La prévision devrait être de 844 000 € au BP 2021 en diminution de 108 000 € (-11,36%).

La hausse des tarifs et l'extension du champ des prestations ne compensent pas la perte de la recette (et la fin de la dépense) de 103 000 € relative à la mise à disposition de l'ENSOSP de l'élève Colonel Thibaut NIDERLENDER, désormais Directeur Départemental Adjoint au SDIS 68.

Les négociations avec l'ARS continuent sur l'indemnisation d'autres interventions et la signature d'une convention technico-financière avec un forfait annuel. Ceci n'est pas pris en compte dans la prévision 2021.

Si des recettes supplémentaires pérennes se dégagent, elles seraient intégrées au BP et/ou au BS 2021.

### C. La reprise des résultats de fonctionnement 2020

Le solde d'exécution 2020 de la section de fonctionnement, constaté à la clôture de l'exercice, serait d'environ +91 000 € contre -215 255 € en 2019, à cause des 2 Lieutenants non pourvus.

Le solde cumulé avec les années précédentes s'établirait ainsi à environ 490 000 € (il était de 565 325 € fin 2016, de 1 028 883 € fin 2017, 613 294 € fin 2018, 398 039 fin 2019).

Il augmente car en 2020 les dépenses de fonctionnement de l'exercice ont été inférieures aux recettes, comme en 2017 et contrairement à 2018 et 2019. Il devra toutefois être repris dans son intégralité pour équilibrer le BP 2021, malgré la hausse des recettes et la neutralisation des amortissements immobiliers.

Une grande vigilance sera maintenue en 2021 sur la nécessité de préserver le résultat comptable cumulé, notamment par rapport à l'exécution des dépenses.

Il n'est pas envisagé de consacrer une partie des excédents de fonctionnement au financement des programmes d'investissement.

Afin d'équilibrer la section de fonctionnement, et malgré un résultat comptable cumulé en hausse, il est nécessaire pour 2021 de prévoir une très forte neutralisation des amortissements immobiliers, qui pourrait être proche de 700 000 €.

### III – Orientations de la section d'investissement

DEPENSES D'INVESTISSEMENT					HORS REPORIS			AVEC REPORIS		
Chap	LIBELLE	CA 2018	CA 2019	CA provisoire 2020	BP 2020	Prévision BP 2021	2021/ BP 2020	BP 2020	Prévision BP 2021	2021/ BP 2020
13	Subventions d'investissement									
16	Emprunts et dettes assimilées	482 038	481 824	481 630	481 631	641 460	33,18%	481 631	641 460	33,18%
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	624 807	307 091	308 744	160 500	148 560	-7,44%	662 245	428 177	-35,34%
204	Subventions d'équipement versées	52 320	3 000	-	-	125 000		226 180	334 680	47,97%
21	Immobilisations corporelles	2 286 070	2 901 988	1 795 209	2 399 000	3 866 850	61,19%	3 205 121	5 262 976	64,21%
23	Immobilisations en cours	1 331 205	5 615 373	4 079 154	5 318 600	2 515 000	-52,71%	6 223 450	3 202 695	-48,54%
020	Dépenses imprévues				20 000	20 000	0,00%	20 000	20 000	
<b>TOTAL DES OPERATIONS REELLES</b>		<b>4 776 440</b>	<b>9 309 276</b>	<b>6 664 737</b>	<b>8 379 731</b>	<b>7 316 870</b>	<b>-12,68%</b>	<b>10 818 627</b>	<b>9 889 988</b>	<b>-8,58%</b>
040	Opérations d'ordre entre sections		1 766	18 062						
040	Neutralisation		438 195	708 062	688 655	701 119	1,81%	688 655	701 119	1,81%
	Quote-part des subventions transf									
041	Opérations patrimoniales	1 252 723	145 914	3 100 014		70 000			70 000	
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>6 029 163</b>	<b>9 895 150</b>	<b>10 490 876</b>	<b>9 068 386</b>	<b>8 087 989</b>	<b>-10,81%</b>	<b>11 507 281</b>	<b>10 661 108</b>	<b>-7,35%</b>
<b>RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>										
10	Dotations, fonds divers et réserves	611 134	818 125	1 196 422	1 200 000	1 250 000	4,17%	1 200 000	1 250 000	4,17%
13	Subventions d'investissement	1 544 115	2 291 199	1 369 260	1 672 278	1 368 410	-18,17%	1 672 278	1 368 410	-18,17%
16	Emprunts et dettes assimilées		1 900 000	1 900 000	2 795 896	2 532 249	-9,43%	3 812 896	2 532 249	-33,59%
21	Immobilisations corporelles	5 760	1 784							
23	Immobilisations en cours			6 586						
024	Produits des cessions d'immobilisations				20 000	210 000		20 000	210 000	
<b>TOTAL DES OPERATIONS REELLES</b>		<b>2 161 009</b>	<b>5 011 109</b>	<b>4 472 268</b>	<b>5 688 174</b>	<b>5 360 659</b>	<b>-5,76%</b>	<b>6 705 174</b>	<b>5 360 659</b>	<b>-20,05%</b>
040	Opérations d'ordre entre sections	3 015 644	3 029 209	3 194 864	3 117 929	3 270 000	4,88%	3 117 929	3 270 000	4,88%
041	Opérations patrimoniales	1 252 723	149 445	3 100 014	(1) 262 282	(1) 70 000		1 684 178	(1) 1 960 448	16,40%
001	RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE					612 670				
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>6 429 376</b>	<b>8 189 763</b>	<b>10 767 146</b>	<b>9 068 386</b>	<b>8 087 989</b>	<b>-10,81%</b>	<b>11 507 281</b>	<b>10 661 108</b>	<b>-7,35%</b>
<b>SOLDE DE L'EXERCICE</b>		<b>400 213</b>	<b>-1 705 387</b>	<b>276 270</b>						
<b>RESULTAT COMPTABLE (cumulé)</b>		<b>3 389 565</b>	<b>1 684 178</b>	<b>1 960 448</b>						

(1) résultat de l'exercice 2020 provisoire

Les commentaires ci-dessous en dépenses et en recettes portent sur l'exercice 2021 hors reports 2020. Ces reports sont estimés à environ 2 600 000 € en dépenses. En 2020 les reports 2019 étaient de 2 439 000 € en dépenses et de 1 017 000 € (emprunt) en recettes.

### A- Les dépenses prévisionnelles d'investissement

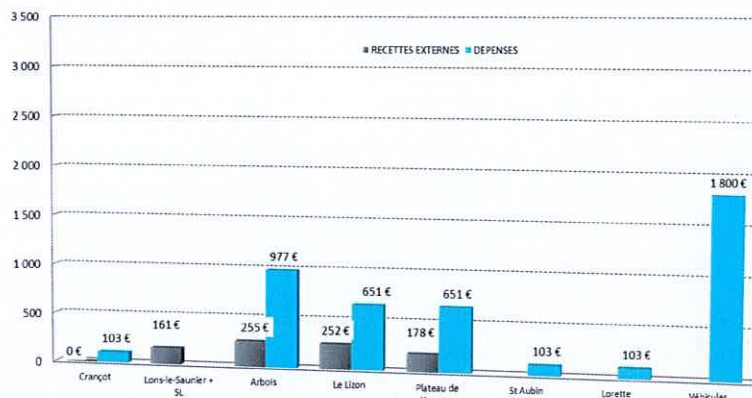
Le remboursement de capital passerait de 481 631 € à 641 160 € (+33,18%). Cette augmentation s'explique principalement par la première échéance annuelle du prêt relatif à l'opération immobilière CIS du BASSIN LEDONIEN / Services Logistiques.

#### - Les autorisations de programme

En 2021 les dépenses rattachées à des autorisations de programme représenteraient 4 388 000 € en crédits de paiement.

Les constructions des CIS d'ARBOIS, du PLATEAU DE NOZEROY, du LIZON, de SAINT-AUBIN et de LORETTE représenteraient 2 485 000 € sur l'exercice. Le lancement de l'opération de construction d'un nouveau CIS à CRANÇOT (commune de HAUTEROUCHE) en lieu et place des CIS de LA MARRE et PUBLY, serait soumis au CA de fin mars.

Autorisations de programmes : crédits de paiement 2021 (milliers €)



Le renouvellement du parc de véhicules requiert l'inscription de 1 800 000 € comme en 2020 (programme pluriannuel d'équipement AP 2019 - 2020 - 2021). Ces investissements traduisent la volonté du SDIS de poursuivre l'effort entamé depuis 2017 pour le renouvellement de son parc de véhicules.

#### - Investissements hors autorisations de programme

Les dépenses d'investissement, hors capital et hors neutralisation, non soumises à des autorisations de programme devraient en 2021 augmenter de 590 000 € (soit + 18,98%) pour atteindre 2 358 000 € :

- Subventions d'équipement : +125 000 € première moitié du financement du système d'alerte et de gestion opérationnelle NEXSIS versé à l'Agence Nationale de la Sécurité Civile ;
- Véhicules : environ +10 000 € (soit +33,33 %) aménagement et grosses réparations ;
- Habillement : environ +50 000 € (soit + 15,63 %) acquisition de gants feux ;
- Immobilier : environ +494 000 € (soit +106,86 %) prenant en compte la rénovation du système de chauffage de la Direction estimée à 600 000 € ;
- Matériel et licences : -331 000 € soit -26,96 % fin de la dotation des scopes multiparamétriques et diminution des acquisitions d'autres matériels techniques.

Enfin, le SDIS, aura besoin de prévoir, comme en 2020, une neutralisation des amortissements des biens immobiliers qui devrait s'établir autour 700 000 €.

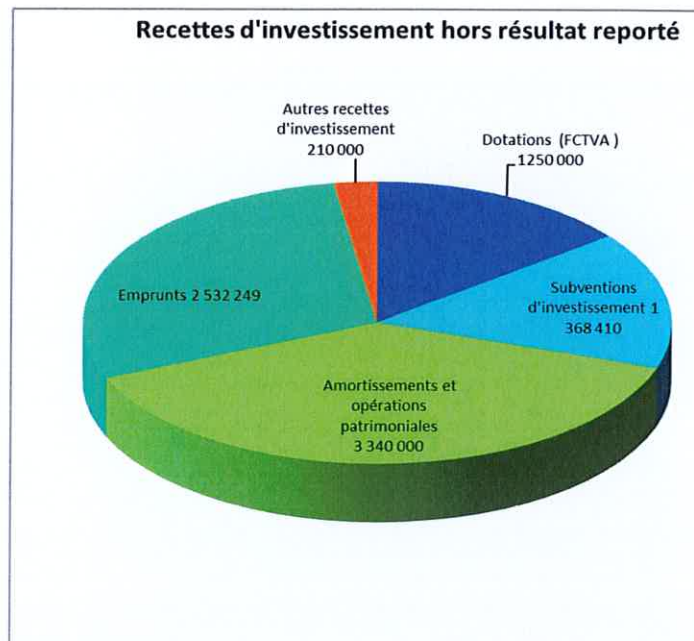


## **B- Les recettes prévisionnelles d'investissement**

Les recettes réelles d'investissement, s'élèveraient à 5 360 659 €, diminuant ainsi de 327 000 € (soit -5,76 %). Ceci s'explique par la fin de financement de CIS par les communes défendues (LES COMBES), la CC JURA NORD (RANCHOT JURA NORD), et le solde pour ECLA (BASSIN LEDONIEN). L'inscription relative à l'emprunt, nécessaire pour équilibrer la section bien que les dépenses réelles diminuent, baisserait de 290 000 €.

- *Dotations : Fonds de Compensation de la TVA*

La recette du FCTVA versé par l'État devrait atteindre 1 250 000 € en 2021, soit + 50 000 € (+4,17%) elle représenterait environ 14,41% des recettes réelles d'investissement. Cette recette va diminuer en 2022 notamment du fait de l'achèvement de l'opération de MONTMOROT en 2020.



- Les subventions d'investissement

La baisse de 304 000 € (soit - 18,17%) des subventions d'investissement versées par les communes, certains EPCI et le Département (remboursement de capital pour les constructions de casernes terminées qu'il a financées), sur une base de 50 %, s'explique notamment par l'étalement prévu par la convention avec ECLA pour la construction du CIS du BASSIN LEDONIEN qui prévoyait la majeure partie de la subvention en 2019, 2021 étant la dernière année de versement par ECLA.

Leur niveau reste cependant élevé à 1 368 410 € compte tenu de l'ensemble des constructions en cours cf. histogramme AP page précédente (CIS d'ARBOIS, du PLATEAU DE NOZEROY, du LIZON) et de la construction achevée du CIS du BASSIN LEDONIEN.

- *Les emprunts*

En 2019 un emprunt de 3 800 000 € a été contracté. 2 650 000 € correspondent au financement du CIS du BASSIN LEDONIEN pour la part du Département (50%), remboursé intégralement par celui-ci en annuités d'emprunt, et 1 150 000 € ont financé la construction des services logistiques.

1 900 000 € ont été tirés en 2019 ainsi qu'en 2020.

Une inscription d'environ 2 532 000 € serait nécessaire pour équilibrer la section compte tenu des résultats d'investissement provisoires 2020.

## **C- La reprise des résultats d'investissement 2020**

La section d'investissement présenterait, un résultat d'exercice excédentaire d'environ 276 000 €. Ce dernier s'explique par le faible taux d'exécution des dépenses immobilières avec le décalage de l'échéancier de certaines constructions (CIS ARBOIS, PLATEAU DE NOZEROY et LIZON), bien que les crédits aient été ajustés à la baisse en DM2 2020. Ceci donne un résultat de clôture de l'exercice (cumulé) de la section d'environ 1 960 000 € (1 684 178 € en 2019).

Pour la même raison de faible exécution, le montant des reports (environ 2 573 000 €) serait en hausse (+134 000 € soit +5,5 %).

En tenant compte des reports le résultat net serait de -613 000 € environ



## D- La dette du SDIS

Le capital restant dû au 1<sup>er</sup> janvier 2021 s'élèverait à 8 009 837 €. Le remboursement de capital serait de 641 460 € les intérêts d'emprunt sont estimés à 158 250 €, en 2021.

	CA 2018	CA 2019	CA PROVISoire 2020	BP 2020	PREVISION 2021
Capital restant dû au 1/1	5 655 329 €	5 173 291 €	8 491 467 €	8 491 467 €	8 009 837 €
Total recettes réelles de fonctionnement	17 712 205 €	17 619 530 €	17 900 149 €	17 832 211 €	18 215 919 €
Ratio de surendettement	0,32	0,29	0,47	0,48	0,44
Epargne brute (RRF-DRF)	2 812 982	2 377 524	2 560 223	2 031 236	2 079 359
Capacité de désendettement (en années)	2,01	2,18	3,32	4,18	3,85

## E- Autres ratios

	CA 2018	CA 2019	CA PROVISoire 2020	BP 2020	Prévision 2021	2021/ BP2020
Epargne de gestion	2 873 090	2 456 595	2 579 482	2 139 831	2 204 609	3,03%
Epargne brute (CAF brute)	2 812 983	2 377 524	2 560 223	2 031 236	2 079 359	2,37%
Remboursement en capital	482 038	481 824	481 630	481 631	641 460	33,18%
Epargne nette	2 330 945	1 895 700	2 078 593	1 549 605	1 437 899	-7,21%
Capacité d'Autofinancement Courant	0,87	0,89	0,91	0,91	0,92	
Rigidité des charges structurelles	0,72	0,74	0,74	0,74	0,75	

- **Epargne de gestion** : = excédent brut d'exploitation (hors produits et charges financiers et exceptionnels)

= recettes de gestion – dépenses de gestion

Évalue l'équilibre financier de la gestion courante pour identifier ou anticiper un déséquilibre de la section fonctionnement.

- **Epargne brute** :

= capacité d'autofinancement brute = recettes réelles - dépenses réelles de fonctt

Elle doit permettre de faire face au remboursement de la dette (capital) et de financer tout ou partie de l'investissement

- **Epargne nette** :

= épargne brute- remboursement en capital

Elle permet d'évaluer la capacité d'une collectivité à autofinancer ses investissements

- **Capacité d'Autofinancement Courant**

= (dépenses réelles de fonctt+ remboursement de capital) / recettes réelles de fonctt

Moyenne CA 2019 SDIS catégorie C : 0,93

- **Rigidité des charges structurelles** :

=(charges du personnel + intérêts + capital) / recettes réelles de fonctionnement

permet de mesurer le poids dans la section de fonctionnement des charges difficilement compressibles.

Moyenne CA 2019 SDIS catégorie C : 0,72

	BP 2020	PREVISION 2021	Evolution prévision 2021/BP 2020	
			%	€
FONCTIONNEMENT	18 918 904	19 406 560	2,58%	487 656
INVESTISSEMENT hors reports	9 068 386	8 087 989	-10,81%	- 980 397
TOTAUX	27 987 290	27 494 549	-1,76%	- 492 741

**Il nous est demandé de bien vouloir débattre sur les orientations budgétaires pour l'exercice 2021, sur la base de ce rapport, débat dont il sera pris acte par délibération.**


DECISION N° C 2021-03 DU 28 JANVIER 2021

Le Conseil d'Administration, à partir du rapport sur les orientations budgétaires, a tenu le débat des orientations budgétaires pour 2021 et en prend acte.

Les annexes sont jointes à la délibération.

Certifié exécutoire pour avoir été reçu  
en Préfecture le - 2 FEV 2021  
Affiché le - 2 FEV 2021  
Publié au RAA du 1<sup>er</sup> trimestre 2021

Le Président du Conseil d'Administration  
du Service Départemental d'Incendie et  
de Secours du JURA,



Clément PERNOT